

Admission aux cycles supérieurs (2^e et 3^e cycles)

TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ADMISSION – POUR TOUS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

1 Dépôt de votre demande d'admission

www.admission.umontreal.ca

Trimestres :

Automne et été

Hiver

1^{er} février*

1^{er} septembre*

* Après ces dates, des places peuvent être encore disponibles dans les programmes à accès non limité. Pour vous en assurer, vous devez vous adresser aux unités concernées.



2 Offre d'admission de l'UdeM



3 Acceptation de l'offre

Pour confirmer votre place et vous inscrire, vous devez répondre à l'offre d'admission avant la date limite indiquées sur celle-ci dans le *Centre étudiant*.

ÉTAPES IMPORTANTES

▶ VOUS RENSEIGNER (SITES WEB)

- www.admission.umontreal.ca — ouvrir un compte explorateur UdeM et utiliser les outils mis à votre disposition
- www.esp.umontreal.ca
- Sites Web des unités, départements, facultés et écoles

▶ VOUS PRÉPARER

- Dates limites
Trimestres d'été et d'automne : 1^{er} février*
Trimestre d'hiver : 1^{er} septembre*
**Après ces dates, des places peuvent être encore disponibles dans les programmes à accès limité. Pour vous en assurer, vous devez vous adresser aux unités concernées.*
- Moyenne minimale requise pour l'admissibilité au programme d'études
2^e cycle : Programmes courts (Microprogramme, DESS), Maîtrise : 3,0
3^e cycle : Doctorat : 3,3
(sauf pour le passage accéléré de la maîtrise au doctorat et l'accès direct du baccalauréat au doctorat : 3,6)
Consultez l'information dans le site Web des ESP « Diplômes requis et seuils d'admission ».
www.esp.umontreal.ca/diplomes-requis-et-seuils-dadmission/
- Reconnaissance des diplômes
Un ou deux choix – les deux choix sont étudiés et vous recevez deux avis.
- Choix des programmes d'études
Consultez le site Web des unités académiques et le site Web du Bureau de la recherche (www.recherche.umontreal.ca).
- Vérification des règlements propres au programme d'études
Consultez la page descriptive du programme d'études que vous avez choisi.

▶ DÉPOSER VOTRE DEMANDE

- Remplir la demande d'admission
Base d'admission
Accédez au formulaire en ligne : www.admission.umontreal.ca
- Documents additionnels à fournir
2^e cycle : le grade de 1^{er} cycle ou l'équivalent qui sert à l'étude de la demande d'admission.
3^e cycle : le grade de 2^e cycle ou l'équivalent qui sert à l'étude de la demande d'admission.
Relevé de notes et diplômes officiels, certificat de naissance et tout autre document en lien avec votre statut au Canada. D'autres documents peuvent être exigés pour évaluer le dossier. Consultez la page descriptive du programme d'études.
- Acquittement des frais d'admission
Vérifiez les coûts liés à la demande d'admission : www.admission.umontreal.ca

▶ APRÈS LE DÉPÔT DE VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

- UNIP et code d'identification
Envoi d'un courriel par la Direction générale des Technologies de l'information (TI) de l'UdeM dans les 48 heures.
Configuration nécessaire pour avoir accès aux courriels.
- Accès UdeM
Comité d'études supérieures du programme d'études.
- Étude du dossier et décision
Les Études supérieures et postdoctorales (ESP).
- Communication de la décision

▶ VOUS ÊTES ADMIS? QUE FAIRE APRÈS

- Réponse du candidat
Répondez à l'offre d'admission avant la date limite indiquée sur celle-ci dans le *Centre étudiant*.
- Admission conditionnelle
Remplissez les conditions en fournissant les documents requis.
- Activités d'accueil
Consultez le (la) technicien(ne) en gestion des dossiers étudiants (TGDE) de votre unité académique pour connaître les activités organisées.
- Inscription
Communiquez avec le (la) TGDE de votre unité académique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE DES ESP (RP-ESP)

Consultez-le régulièrement :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

PLAN GLOBAL D'ÉTUDES

- Obligatoire à la fin du premier trimestre dans tous les programmes d'études de maîtrise avec mémoire (RP-ESP art. 78), et de doctorat (RP-ESP art. 107).
- Vise à mieux baliser votre cheminement académique.
- Détaille les étapes les plus importantes de votre programme d'études (ex. : cours, formations d'appoint, dépôt de devis, examen de synthèse).

NB : Vérifiez auprès de votre unité si le plan d'études est obligatoire au moment de l'admission dans le programme d'études que vous avez choisi.

GUIDE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

- Guide de l'étudiant– L'encadrement aux études supérieures
<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuideEncadrementEtudiant.pdf>

SOUTIEN FINANCIER

- Des moyens et du soutien à votre portée.
Pour en savoir davantage sur le financement aux cycles supérieurs, consultez la rubrique *Financement* du site Web des Études supérieures et postdoctorales.
<https://esp.umontreal.ca/ce-quit-faut-savoir/financement/>

PRENEZ AUSSI CONNAISSANCE DES ÉTAPES IMPORTANTES DE VOTRE CHEMINEMENT ÉTUDIANT

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/PDF/Cheminement_etudiant.pdf

Renseignements

Études supérieures et postdoctorales (ESP)

Sur le Web : www.esp.umontreal.ca

Sur place : 2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 120
Montréal (QC) H3T 1J7

Par téléphone : 514 343-6426